

# LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . , 4 —  
Trois mois . . . . . , 2 —

Des manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous  
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Neuvième année — N° 27

Rédacteur responsable: WALTER BIOLLEY

Mardi 8 Mars 1898

## Maisons recommandées

**L. GYGI, COIFFEUR**  
53 Léopold Robert 53  
Parfumerie fine des premières maisons

**Brasserie Ulrich Frères** BIÈRE façon  
Munich et Pilsen  
en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du Panier Fleuri**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

**TROZZI & Cie.** — Porcelaines  
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

**Jacob Schweizer** PASSAGE DU CENTRE  
Sucursale : Demoiselle 88  
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

**MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile**  
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway  
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

**A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2**  
Adolphe Wasserfallen, horticulteur  
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

**Lehmann Frères, Voituriers**  
Rue Léopold Robert 11 a

**Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds**  
Spécialité de registres au prix de fabrique  
10 pour % de remise

**CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES**  
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** LOCLE  
Léop.-Robert 33 Di-JeanRichard 21

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES** CHAUX-DE-FONDS  
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour  
Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

**Lainages AU GAGNE PETIT** Soterles  
8 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6  
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

**AUNÈGRE, 16 Balance 16**  
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

**Wille-Notz** Denrées coloniales. VINS et  
spiritueux. Farines, sons, avoines.  
Mercerie Laines et Cotons.

**Magasin alimentaire**  
Paro 72 **CH. BURRI** Paro 72  
Épicerie fine. Conserve. Fromages divers 1er choix. Huile  
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

**L. VERTHIER & Cie** Rue Neuve 10  
Grand choix de CHAUSSURES  
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de CRAVATES.

**Cercle Ouvrier** Serre 35a  
Ancienne Synagogue  
Locaux gratuits à la disposition des sociétés  
et des syndicats ouvriers pour assemblées  
générales. — Petites salles pour comités.

**SIMON LÉVY BALANCE 10a** La Chaux-de-Fonds  
Spécialité de vins fins : Macon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-  
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis  
40 francs l'hectolitre.

**Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2**  
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

**Jean Behringer** tourneur et menuisier  
Fritz Courvoisier 16  
Fabrication et rhabillages des ciels en tous genres

**J.-B. STIERLIN**  
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone  
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

**Lait stérilisé naturel**  
à la laiterie  
7, RUE DU VERSOIX, 7  
Recommandé par les autorités médicales

**Photographie Hugo Schoeni**

**Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15**  
Le magasin d'habillements le plus  
assorti pour la classe ouvrière.

**Emile Pfenniger** Vins et Liqueurs  
SPÉCIALITÉ:

Vins d'Asti. — Neuchâtel et Malaga  
Rue Léopold Robert à côté des Moulins Boulangers

## L'Actualité

### Leur plan

On n'y prend pas suffisamment garde. Les conservateurs sont en train d'encamoter à leur profit la Révolution de 1848.

Pour peu que cela continue, vous verrez que c'est eux, eux seuls qui l'ont faite. On l'a déjà avancé au Cercle montagnard le soir du 1<sup>er</sup> Mars, où, s'adressant à cinq révolutionnaires, un orateur a dit :

Vous avez tué le gouvernement, oui, mais pacifiquement, puisqu'il est mort de peur. Puis du gouvernement immobile qui existait, vous avez fait un gouvernement vivant et vibrant. D'un cadavre vous avez fait un homme debout et agissant.

A ce compte-là nous ne désespérons pas d'apprendre un jour que ce sont les conservateurs qui, en 1856, ont sauvés la République contre les menées insurrectionnelles des progressistes.

Voilà ce qu'on recueille quand on charge le plus intransigeant de nos conservateurs d'apprendre l'histoire à tout un peuple, en une grande manifestation populaire.

Ce n'est pas seulement par sa pièce « Neuchâtel-suisse » que M. Ph. Godet est en train d'accréditer l'erreur, de démarquer notre histoire nationale et de subtiliser pour son parti l'honneur et la gloire de la Révolution de 1848.

On se souvient sans doute de son discours de Golière, ou M. Ph. Godet a parlé de l'indépendance et des libertés que possédaient les Neuchâtelois avant 1848, des hommes qui, de 1831 à 1848, gouvernaient sagement à l'intérieur et qui supportaient les critiques...

Il paraît qu'ils ne les enduraient pas toutes avec la même sérénité. Preuve en soit les martyrs de la liberté A. N. Petitpierre, H. L. Dubois, Rössinger, l'avocat Bille qui ont payé de leur vie ou de leur liberté l'opposition qu'ils faisaient au gouvernement paternel et bienveillant (!) dont les Neuchâtelois jouissaient alors.

M. Ph. Godet, qui a entrepris la réforme de notre histoire, s'est avisé que ces morts faisaient ombre au tableau.

Et il a proposé au parti conservateur, dans la réunion du 1<sup>er</sup> Mars au Cercle libéral, une collecte destinée soi-disant à restaurer le tombeau — délabré, paraît-il — qui est placé sur l'endroit où reposent les martyrs de la liberté A. N. Petitpierre et H. L. Dubois.

La collecte, à ce qu'on nous dit, produira une somme suffisante pour élever à ces deux patriotes, morts dans les cachots, victimes du gouver-

nement d'avant 1848, un monument beaucoup plus grandiose.

Ces morts sont décidément trop gênants pour les restaurateurs de notre histoire. Pour que nul ne soit tenté d'exhumer leurs restes, il faut les ensevelir profondément, sous un bloc massif, d'un poids énorme.

Les fils sont bien dignes de leurs pères. Les conservateurs d'aujourd'hui continuent l'œuvre de leurs devanciers. Ces derniers avaient ensevelis, vivants, dans un cachot les patriotes républicains dont ils craignaient la voix.

Et comme cette voix d'outre-tombe s'élèverait aujourd'hui pour confondre ceux qui mutilent indignement l'histoire, il faut l'étouffer à tout prix.

Le samedi 21 août, nous écrivions, ici-même, ce qui suit :

« Les mânes de tous ceux qui lut-  
« terent pour réaliser le vœu des pa-  
« triotes de 48 doivent tressaillir dans  
« leurs tombes en pensant que c'est  
« leur insulteur à gages qui, dans un  
« spectacle populaire, doit inculquer  
« au peuple neuchâtelois le respect  
« des révolutionnaires de 1848. »

Jamais nous n'aurions supposé que les fils de ceux qui firent mourir dans les tortures de la prison les patriotes de 1831, oseraient cette insulte, après cinquante ans :

*Faire une collecte pour embellir le tombeau des victimes de leurs pères.*

On nous a parlé de pression gouvernementale. Et ne pouvant préciser aucun fait, on s'est prudemment réfugié dans un équivoque : M. Jules Calame Colin n'avait voulu parler que de pression morale.

Eh bien ! le parti conservateur est en train d'exercer sur le peuple neuchâtelois la plus monstrueuse pression morale.

Il tente de faire croire qu'il a qualité pour s'occuper des martyrs de la liberté. Et ce faisant, il ne commet pas seulement un acte de mauvaise foi, il offense jusque dans leurs fibres les plus intimes tous les progressistes.

Le gouvernement neuchâtelois permettra-t-il cet outrage ? Et, devant les conservateurs, ne fera-t-il pas faire les répartitions nécessaires à la tombe de ceux qui, morts dans les cachots royalistes, sont ensevelis au cimetière de Neuchâtel  
W. B.

## Une voix loyale

Le Genevois, répondant à une lettre du vice-président de la colonie française à Genève, s'explique comme suit au sujet des récents événements français :

La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* contient l'article suivant :

« Art. 7. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des actes arbitraires doivent être punis. »

Nous sommes profondément reconnaissants à la France de nous avoir donné la *Déclaration des droits de l'homme*, qui forme la base intangible du droit démocra-

tique ; nous considérons que la République française en est la gardienne.

Sans nous occuper des personnes en cause et de leur moralité, nous estimons qu'il est contraire « à la loi et aux formes qu'elle a prescrites » de condamner une personne sur une pièce secrète qui ne lui a pas été communiquée.

Nous pensons que ceux qui ont obtenu un jugement par la présentation d'une pièce semblable ont « sollicité un acte arbitraire », et que ceux qui refusent la révision du jugement ainsi obtenu « exécutent ou font exécuter un acte arbitraire. »

Ainsi l'art. 7 de la *Déclaration des droits de l'homme* est violé.

Cette même *Déclaration* dit à son article 10 :

« Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Nous pensions que la nation qui a proclamé ce principe était à jamais à l'abri des passions religieuses, qu'elle a condamnées en renversant le régime despotique dont elles étaient l'appui. Nous sommes navrés en voyant un courant d'opinion aussi puissant que soudain emporter tant de Français vers l'antisémitisme ; ceux qui, par leurs excitations, poussent ce noble peuple à se démentir à ce point, nous inspirent une véritable horreur.

C'est encore un article violé de la *Déclaration des droits de l'homme*.

Nous sommes stupéfaits de voir ces choses-là s'accomplir, non seulement sans que le gouvernement, la Chambre, en un mot l'autorité gardienne des garanties fondamentales de la démocratie réagisse, mais encore avec son consentement.

C'est principe républicain, c'est le patrimoine commun de tous les hommes libres que nous défendons en faisant entendre la protestation de notre conscience.

Nous l'avons dit : nul plus que nous n'admire la France, nul ne porte plus profond au cœur son respect et son amour pour toutes les grandes œuvres qu'elle a faites au bénéfice de l'humanité. Mais c'est notre amour même et notre respect qui font notre souffrance quand nous la voyons se démentir et déchirer aux ronces traîtresses, des anciens maquis sa belle robe rouge de prêtresse de la liberté. D'ailleurs il y a une chose que nous aimons plus que la France, plus que la Suisse même, c'est la justice et la vérité.

Nous renvoyons M. Benassy et les membres de la Colonie française qui ne pensent pas comme nous et nous en blâment, à l'heure où sur ces incidents tragiques se sera fait l'apaisement ; alors ils ne se souviendront même plus d'avoir méconnu nos sentiments, et ce n'est pas nous qui le leur rappellerons.

Nous gardons la conviction que le peuple français, après un moment de flottement, se ressaisira, qu'il restera dans son grand rôle, digne de ceux qui comptent sur lui dans la lutte pour la justice et l'égalité, digne de ses principes, de sa devise et de son drapeau, digne de lui-même.

On ne saurait dire mieux et c'est de tout notre cœur que nous nous associons à ces paroles si loyales et si franches.



# La Suisse socialiste

Progrès en perspective. — De notre confrère le *Peuple de Genève* :

La nomination du Conseil fédéral par le peuple est une question grosse d'inconnu.

Disons tout de suite que les socialistes de notre canton ne sont pas unanimes à vouloir cette réforme.

En temps opportun, nous reviendrons sur cette question, en laissant aux deux opinions en présence libre champ pour essayer de se convaincre dans nos colonnes.

Quant à l'application de la représentation proportionnelle aux élections au National, c'est avec la joie la plus vive que nous voyons enfin cette idée — chère à tout cœur socialiste — passer du domaine de la théorie politique et constitutionnelle dans celui de l'application pratique.

Le jour où ce progrès se sera réalisé, nous savons que les représentants de l'idée socialiste, ayant pénétré dans notre Parlement à Berne, sauront y faire entendre leurs justes et légitimes revendications, sauront apporter à la tribune non pas les multiples variations d'une politique de gouvernement, mais le récit des expériences faites de la vie du peuple, de ses misères, de ses souffrances.

Et puis aussi, les futurs socialistes du Parlement auront devant eux une tâche grandiose. Tout en mettant à nu les impuissances, les contradictions, les injustices de notre organisation sociale, ils auront à trouver les remèdes à la mauvaise organisation économique dont souffre le faible, le petit, le déshérité.

La besogne ne va pas nous manquer. Mais nous ne sommes pas de ceux qui renâclons à la vue d'une rampe rapide à gravir.

Les coups de collier nous connaissent. A nous de répartir sagement nos forces pour n'être point essouffés avant d'avoir atteint le sommet de la colline.

Ce sera notre programme de demain.

Berne. — *Encore le scandale de Kehrsatz.* — On lit dans le *Pays* :

L'affaire de l'Asile pour jeunes filles à Kehrsatz a eu son épilogue au Grand Conseil. M. Wyss, député, a adressé à ce sujet, comme nous l'avons annoncé, au directeur de l'assistance publique, M. le conseiller d'Etat Ritschard, une interpellation aussi intéressante par le tableau des faits révoltants révélés par le procès, que par l'appréciation des causes de l'impunité dont le coupable a joui pendant des années.

La commission de l'asile, a dit en substance M. Wyss, comprenait des personnes

dont les noms inspirent la confiance; mais il n'est pas bon qu'une commission chargée de surveiller des fonctionnaires de l'Etat se compose en majorité de fonctionnaires de l'Etat (à Kehrsatz il y en avait quatre sur cinq); quelle que soit l'intégrité de leur caractère, ils ne peuvent, dans des situations de ce genre, se placer tout à fait au-dessus de certaines préventions. En outre, ces charges constituent pour eux un supplément de travail inadmissible. Ainsi M. Hugli, teneur de livres cantonal, est un employé très occupé, qui s'acquitte de son travail avec beaucoup de conscience, et pourtant il n'est pas membre de moins de trois commissions de surveillance. Il mériterait certainement une médaille d'or à une exposition de comptabilité publique, mais que ses talents pédagogiques soient aussi développés, c'est une autre question. D'après les dépositions des témoins, il trouvait l'emploi du corset de force tout naturel dans un établissement d'éducation, ignorant probablement d'ailleurs qu'on le faisait porter plusieurs journées de suite.

M. Wyss a signalé encore le fait que le secrétaire de la commission de surveillance n'était autre que le directeur même de l'établissement, le tortionnaire Jordi. En 1895, il rédigeait à ce titre un rapport où il remerciait la commission de son activité dévouée. Or, celle-ci avait tenu en tout, dans l'année, six séances, où elle avait traité vingt affaires sur lesquelles le rapport ne donne aucune indication. L'orateur a fustigé de main de maître certaines visites officielles pendant lesquelles les élèves devaient prendre leur physionomie des dimanches, mais qui n'apprenaient rien du tout sur la vie intérieure de l'établissement. Il s'est plaint que les membres de l'autorité de surveillance n'eussent sur leur mandat aucune instruction sérieuse. Il existe, il est vrai, une instruction imprimée en onze articles qui donne à la commission de grandes compétences, mais ne dit pas un mot de la manière dont ces compétences doivent être appliquées et réparties entre ses membres. La direction de l'assistance publique elle-même manque d'informations sur la marche des établissements qui dépendent d'elle, peut-être parce qu'elle ne les recherche pas suffisamment.

Le discours de M. Wyss est très instructif, c'est pourquoi nous l'avons résumé.

Consulats. — On écrit de Berne à la *Revue* :

« Nous allons avoir un consulat turc en Suisse. Le fait mérite d'être relevé d'autant plus que le gouvernement de la Porte a donné comme résidence au nouveau consul Atif bey la ville où nombre de réfugiés jeunes-turcs ont élu domicile. De fait, c'est presque par hasard. La demande de la Porte d'ériger un consul à

Genève avait été adressée en effet au Conseil fédéral il y a deux ans et Genève n'ayant fait alors aucune opposition celui-ci l'avait acceptée. Depuis lors, bien des choses se sont passées dans l'empire ottoman, dont le nom n'est pas devenu très populaire chez nous et en particulier à Genève. Mais la Porte ayant présenté aujourd'hui son candidat, force sera de lui accorder l'exequatur fédéral. On n'attend plus ici pour cela que la réponse définitive de Genève. »

Comme il n'y a guère en Suisse, comme sujets du sultan, que quelques jeunes-turcs proscrits, il semble évident que c'est pour les surveiller que ce poste consulaire est créé. En même temps, le consul Atif bey surveillera la presse suisse et donnera à Constantinople la liste des journaux à interdire sur territoire ottoman. C'est tout ce que la Suisse y gagnera.

## Nos Correspondants

Le 1<sup>er</sup> mars à Morteau. — On nous écrit :

Morteau (Doubs), 2 mars 1898.

Les Suisses habitant notre ville n'ont pas voulu laisser passer la journée du 1<sup>er</sup> mars sans fêter le glorieux cinquantième de l'émancipation neuchâteloise.

A quatre heures du soir, hier, une quarantaine de citoyens étaient réunis au café François Favre, sous la présidence de Georges Guinand, président et fondateur de la Société suisse à Morteau, et, avec une franche gaité, buvaient à la République neuchâteloise, à la Suisse, aux belles journées de 48, au progrès. Des télégrammes ont été échangés avec les assemblées patriotiques de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, du Locle, des Brenets, etc.

Toasts à la patrie par A. Aufranc, au canton de Neuchâtel par John Guinand, à la France par Alfred Berthoud, à la Suisse par M. Wagner, à la jeunesse par Ramseyen-Guinand, un vétéran de 48, se succédèrent sans interruption durant trois heures.

Le soir, un grand banquet réunit au même local les amis suisses et leurs invités. Encore une fois, la plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi les joyeux convives, heureux de se rencontrer en ce beau jour et d'échanger leurs idées et leurs espérances.

A nouveau, les toasts succèdent aux chants et les chants aux toasts. M. Ramseyen-Guinand nous raconte les événements dont il a été le témoin et auxquels il a été mêlé. Charles Vermot, maire de Morteau, dit des choses aimables à la Suisse. Charles Bitterlin remercie au nom des Français invités et lève son verre à l'union des travailleurs. M. Clément, di-

recteur des écoles, possède une voix superbe et ne se fait pas prier pour nous donner ses plus beaux chants.

En somme, chacun apporte du sien, pour la bonne marche de la fête, et tout réussit à merveille.

Longtemps à Morteau l'on se souviendra du 1<sup>er</sup> mars 1898.

\*\*\*

Nous allions oublier de parler des deux magnifiques bouquets offerts par une charmante fillette qui, aux accents de la *Marseillaise*, remet l'un au sympathique et dévoué président John Guinand, et le second à M. Ch. Vermot, maire de notre ville. Cet intermède inattendu a produit sur tous les assistants une superbe impression. X. Y. Z.

La surveillance des fabriques dans le Leberberg. — Il y a 2 ans, les syndicats des ouvriers monteurs de boîtes avaient adressé à leur gouvernement respectif une demande afin qu'il n'accordât plus de permission de travail pour dépasser les heures. Le gouvernement de Soleure nous avait répondu que depuis longtemps aucune demande n'avait été faite de la part des patrons monteurs de boîtes. Et si des demandes se présentaient il discuterait la chose. Ne voilà-t-il pas que M. le préfet (que les ouvriers ont mis en place avec beaucoup de peine) accorde des permissions, sans penser au préjudice qu'il cause au syndicat; mais les ouvriers de la fabrique se sont refusés de travailler. A la réunion d'une commission, à laquelle assistait un député ouvrier, M. Munziger, membre du gouvernement, a déclaré que de tous les préfets du canton celui qui avait le moins d'ordre concernant la police des fabriques, c'était celui du Leberberg et que, pourtant, c'étaient les ouvriers qui l'avaient nommé; c'est là qu'il devrait être le plus sévère. Il a ajouté qu'à part cela il n'était pas mauvais préfet.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir le soir en se promenant telle ou telle fabrique qui travaille. La surveillance sur les fabriques est lettre morte.

Un conseiller municipal avait fait l'observation à un gendarme au café d'aller faire ordre à telle fabrique qui travaillait; il lui fut répondu qu'il n'était pas payé pour cela.

Voilà de quelle manière ça se pratique N'est-ce pas honteux ?

## Le Jour du Monde

France

— *Chambre des Députés.* — La Chambre a adopté après une longue discussion le projet prorogeant pour 1898 les primes accordées à la sériciculture.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

## Les errants de nuit

par Paul Féval

Deuxième partie 117

### Les ruines d'Orval

— Partazer, mon cer maître, partazer, partazer.

Antoine étouffait une malédiction, lorsqu'il sentit deux bras tremblotants qui entouraient son cou.

— Mon frère, mon bon frère! dit une voix cassée, unissons-nous et nous serons vainqueurs!

Antoine prit ce dernier arrivant au collet.

— Vieux coquin! lui dit-il tout bas, pourquoi nous as-tu amené toute cette séquelle?

— Pour protéger ta vie, mon frère bien-aimé. Ne me serre pas si fort. Nous saurons bien nous débarrasser de tous ces gens-là! Une bonne petite banqueroute... tu conçois?

C'était le baron Michel, qui ajoutait une scène à sa comédie. Antoine le lâcha et vint se mettre au-devant de la porte. Son parti était pris.

— Mes garçons, prononça-t-il à voix basse, mais distinctement, il y a ici de quoi nous enrichir tous. J'aurais pu vous laisser fouiller la terre inutilement là-haut, mais je veux être votre bienfaiteur. J'ai envoyé

vers vous mon respectable frère. Pas un mot, pas un souffle! Je veille, et celui dont l'imprudence nous trahirait aurait les deux balles de mon fusil dans la tête!

Cette harangue fit grand effet. Il y avait quelques instants après trois cents Errants de nuit dans le souterrain, et cependant on y aurait entendu la souris courir. Quelque grossière et stupide qu'on puisse supposer cette tourbe de vagabonds dont l'avidité crédule était depuis si longtemps exploitée par Giovan Bataille et autres imposteurs, il est certain que toutes les patiences étaient à bout. Ce dénouement arrivait comme le *deus ex machina* des tragédies antiques. Il était temps. Les espoirs les plus tenaces se lassaient.

En outre, le bruit se répandait partout que le gouvernement belge, mieux assis, était résolu à rétablir l'ordre dans ces contrées. Chacun sentait bien que le va-tout de cette ténébreuse partie était présentement sur le tapis et qu'on en jouait ici la dernière manche. Nul ne songea à résister. Antoine Legagneur avait là une armée obéissante et résolue.

Comment il comptait lui payer sa solde, Dieu le sait, mais les événements devaient le décharger de ce soin.

La cohue, silencieuse et retenant son souffle, arriva en quelques minutes à cette sorte d'hémicycle qui précédait la rampe. Les premiers venus attendirent Antoine Legagneur. D'en bas on voyait parfaitement la plateforme éclairée, mais l'avance

de la rampe empêchait d'apercevoir les acteurs qui occupaient la scène de ce mystérieux théâtre.

Antoine arriva enfin. Il expliqua à voix basse aux neveux d'où venait le renfort qui encombrait la galerie. Les neveux ouvrirent l'opinion de donner l'assaut tout de suite. Michel prit Antoine par la main et le conduisit jusqu'à l'échelle. Antoine examina les lieux scrupuleusement. Son plan fut tracé aussitôt.

Cà et là, les parois de la salle présentaient, nous l'avons dit, des inégalités assez notables. La rampe seule était à pic. Partout où l'on pouvait grimper pour gagner d'autant en hauteur, Antoine plaça ses meilleurs tireurs, avec ordre de faire feu dès qu'un mouvement des Guern les mettrait à découvert. Il n'y avait aucun ménagement à garder. Outre que le pays était *bon*, comme Antoine nous l'a dit lui-même, et que les populations environnantes ne s'inquiétaient guère d'un coup de feu tiré la nuit, rien de ce qui se passait dans ces cavernes ne pouvait transpirer au dehors. La terre est sourde. Les Errants auraient pu tirer le canon au fond de ces grottes.

Les tirailleurs une fois postés, Antoine prit avec lui quatre gaillards robustes et s'avança jusqu'au pied de la rampe. Ils parvinrent à décoller sans bruit l'échelle qui avait servi aux Guern pour monter, et la dressèrent à l'extrémité opposée de ce grand mur que les hommes n'avaient point bâti. Il y avait là, un peu au-dessous du faite de

la rampe, une sorte de niche, formée par la chute d'une roche: C'était, le seul endroit par où l'on pût espérer d'aborder la plate forme sans être aperçu. Le baron Michel disait tout bas en se frottant les mains:

— Mes enfants, servez-vous de l'échelle. L'échelle est à moi. C'est moi qui l'ai apportée. Je vous la prête: je suis votre bienfaiteur, comme toujours!

Antoine appela près de lui Etienne Legagneur, Bastien Lethil et huit autres mécréants bien armés. Il leur montra l'échelle, et leur dit:

— Dès que vous serez en haut, dix autres monteront.

Avant de monter, Etienne et ses compagnons d'aventures prêtèrent l'oreille. On entendait des voix sur la plate-forme. C'était comme le bruit d'un grave entonnoir ou mieux d'une lecture solennelle, mais nul son métallique ne venait frapper ces oreilles avidement ouvertes, qui s'étonnaient de n'entendre point chanter l'or.

En haut voici ce qui se passait: Les Guern étaient d'abord restés stupéfaits en face du cadavre de M. de Blamont. La première idée qui leur était venue, c'est que M. de Blamont avait été victime d'un assassinat. Il n'y avait pas trace de trésor, ce qui leur parut être une conséquence toute naturelle du meurtre; les assassins avaient pillé le trésor, sans doute.

(A suivre)



Elle a adopté par 250 voix contre 242, malgré les observations de M. Méline, un amendement limitant le nombre des heures de travail à 60 par semaine dans les filatures qui profitent des primes.

— MM. Ranc, sénateur, et Edouard Gast, maire de Ville-d'Avray témoins du colonel Picquart, sont allés jeudi matin chez le colonel Henry pour lui demander réparation des injures adressées par ce dernier dans l'audience de la Cour d'assises du 12 février.

Le Colonel Henry a répondu qu'il ne constituerait ses témoins que lorsqu'on aura fait la lumière sur l'origine du petit bleu dont le colonel Picquart s'est servi pour accuser le commandant Esterhazy, et lorsque l'instruction actuelle aura élucidé certains faits qualifiés de faux, relatifs à deux dépêches connues du colonel Picquart.

— Jeudi les groupes du Sénat se sont réunis pour examiner l'incident du capitaine Begouen. La majorité semble trouver que la punition infligée au capitaine est insuffisante. Une décision définitive sera prise.

— La Cour d'assises a acquitté M. Naquet.

**Italie**

*La misère en Sicile.* — Le *Corriere di Napoli*, le *Secolo* et le *Roma* continuent à recevoir des nouvelles navrantes sur la misère en Sicile.

Malgré le bon vouloir de ceux qui ont la possibilité d'y porter remède, la charité est insuffisante à subvenir aux besoins de la population.

Selon ces journaux, les désordres sont à craindre. Dans plusieurs endroits des troupes ont été envoyées afin de les prévenir.

— Au Sénat, M. di Rudini, répondant à l'interpellation de M. Codronchi sur les récents événements de Sicile, dit que les désordres de Siciliana et de Modica proviennent de causes complexes, particulièrement du phylloxéra. Sur 50,000 habitants de Modica, environ 40,000 sont des paysans; les autres sont des ouvriers qui travaillaient dans les vignobles et qui ont manqué de travail par suite du phylloxéra. Ces maux ont été aggravés par la mauvaise récolte.

Le gouvernement a fait tout son possible pour y remédier; en réalité, il n'existe pas de question sicilienne.

Comme pour le gouvernement de la France, il n'existait pas d'affaire Dreyfus, pour la justice française, il n'existait pas d'affaire Zola.

**La vie locale**

*Ecole de commerce.* — Dans quelques semaines, l'école de commerce de

notre ville aura achevé la huitième année de son existence. Ouverte le 5 mai 1890 avec 5 élèves seulement, elle a eu des débuts bien modestes. Trois mois plus tard cependant sa fréquentation était déjà triplée, malgré le caractère plutôt privé de l'institution, qui lui aliénait encore beaucoup de personnes. Dès lors, elle a vaillamment fait son chemin après avoir passé, comme toutes choses ici-bas, par le creuset de la critique et de l'épreuve. Elle a triomphé des préjugés inhérent à toute œuvre nouvelle et a conquis une place honorable parmi nos établissements d'instruction. Les jeunes gens qui y ont été instruits dans les premières années sont aujourd'hui des hommes; ils lui ont fait honneur et sont presque tous avantageusement placés, soit dans notre ville, soit au dehors, et d'où ils continuent à lui témoigner leur sympathie en qualité de correspondants de la Société des anciens élèves.

Tout l'enseignement vise à former avant tout des commerçants, et il n'est pas une branche qui ne soit plus ou moins empreinte de cette tendance. Une belle collection de matières premières et de produits commerciables, un laboratoire bien outillé et à la hauteur des exigences modernes, permettent de vouer tous les soins désirables à l'étude des marchandises, de la physique et de la chimie commerciale. Enfin la méthode intuitive sera appliquée dès la rentrée à l'enseignement des langues. Des essais qui viennent d'être faits dans les deux classes inférieures font bien augurer de cette excellente innovation.

Au point de vue hygiénique l'école ne laisse rien à désirer. Les salles d'études sont toutes bien exposées au soleil et très spacieuses. Il est permis d'insister sur ce point, car l'activité intellectuelle et la tension d'esprit que comportent les programmes chargés de notre époque, doivent être contrebalancés par de sérieux avantages matériels; ajoutons encore que le nombre rationnel restreint des élèves est de nature à faciliter leurs progrès, puisqu'il permet aux professeurs de se consacrer davantage à eux individuellement.

*Caisse d'épargne scolaire.* — Versements du 28 février 1898 :

896 comptes anciens	Fr. 2,310
20 » nouveaux	35
<b>Total...</b>	<b>Fr. 2346</b>

remis au correspondant de la Caisse d'Épargne. (Communiqué.)

*Conférences publiques.* — Répondant à un appel qui lui a été adressé par le Comité, M. G. Péquegnat fera mardi une conférence sur l'éducation esthétique.

C'est un sujet que ses études spéciales et son activité comme professeur de des-

sin lui permettent de traiter avec toute la compétence désirable.

(Communiqué.)

*Tombola du Temple de l'Abeille.* — Le tirage de la Tombola aura lieu mercredi 9 courant. Les billets sont encore en vente jusqu'à mardi à midi dans les dépôts. Les lots pourront être retirés *vendredi et samedi au Cercle de l'Union, Premier Mars 15.* Des listes de tirage seront déposées jeudi soir dans les magasins qui ont bien voulu recevoir des dépôts de billets, ainsi qu'au local de la tombola. (Communiqué.)

*Nécrologie.* — M. le professeur L. Saladin, directeur de l'Ecole industrielle, est mort hier matin à sept heures. Il était malade depuis huit jours, mais on ne s'attendait pas à ce triste dénouement.

Très estimé de ses collègues, aimé de ses élèves, M. le professeur Saladin sera unanimement regretté; il se dévoua corps et âme à notre établissement supérieur, il fut un directeur modèle. Sa mort est une grande perte.

**Dernières Nouvelles**

*Paris.* — Le *Soleil* dit que les témoins du commandant Esterhazy enverront des témoins à l'ex-lieutenant colonel Picquart.

*Lyon.* — Une réunion d'ouvriers tisseurs, de chefs d'ateliers et d'ouvriers des corporations du tissage a voté un ordre du jour réclamant l'établissement d'un droit de 7 fr. 50 sur les soieries étrangères et protestant contre l'arrangement franco-suisse de 1895, ruineux pour l'industrie lyonnaise.

— Un accident de chemin de fer s'est produit hier matin à 1 h. 30 à la station de Chasse. Le rapide Marseille à Paris a déraillé et la machine et deux wagons ont obstrué la voie.

Trois agents de la compagnie ont été blessés ainsi que sept voyageurs.

*Rome.* — Le député Cavalotti a été tué en duel.

Voici quelques détails sur ce duel : Il a eu lieu l'après-midi à Villine-Cellere, en dehors de la porte Majeure. Les témoins de M. Macola étaient les députés Fusinato et Donati, ceux de M. Cavalotti étaient le publiciste Bizzoni et le député Tassi.

A la première reprise, le sabre de M. Macola a pénétré dans la gorge de son adversaire, lui coupant la carotide. M. Cavalotti a expiré dix minutes après sans avoir prononcé un mot.

Le corps de Cavalotti a été transporté à son domicile où des huissiers de la Chambre et des amis montent une garde d'honneur.

Tous les journaux regrettent la fin tragique de Cavalotti.

A la Chambre le président consacre quelques paroles affectueuses au souvenir de Cavalotti et conclut de lever la séance en signe de deuil et de voiler de crêpe pour huit jours le drapeau de la Chambre. Il propose aussi de déposer une couronne de bronze sur son tombeau et d'envoyer un message de condoléance à la municipalité de Corteleona, chef-lieu du collège qui l'envoyait à la Chambre.

Monsieur et Madame Gustave Glasson et leurs enfants, Gaston, Louis, Armand, Jeanne, Bertha et Henri, Monsieur et Madame Joseph Glasson, à Reconvillier, Monsieur et Madame Emile Glasson et leurs enfants, à Cressier, Monsieur et Madame Louis Glasson et leurs enfants à Reconvillier, Monsieur et Madame Jules Glasson et leurs enfants à Grangee, Monsieur et Madame Kaufmann-Glasson et leurs enfants à Reconvillier, ainsi que les familles Barré et Glasson, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée fille, petite-fille, nièce et cousine

**Bertha-Ida GLASSON**

que Dieu a rappelée à Lui, lundi, à l'âge de 3 ans 7 mois, à la suite d'une courte mais pénible maladie.

L'inhumation à laquelle ils sont priés d'assister aura lieu mercredi 9 mars, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Eplatures, 24, maison l'Héritier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 140

Messieurs les membres du *Cercle ouvrier* sont priés d'assister, mercredi 9 mars, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de

**Bertha-Ida GLASSON**

filles de Gustave GLASSON leur collègue. 141

Messieurs les membres de la *Commission scolaire*, du corps enseignant primaire et secondaire, sont invités à rendre les derniers devoirs à

**M. Louis SALADIN**

Directeur de l'Ecole industrielle

mercredi 9 mars, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Demoiselle, 53. 142

**Bandages pour les hernies**

même pour les cas les plus graves, sont fournis sous pleines garanties et au prix de fabrication par le *Docteur KRUSI, Fabrique de Bandages à Gais (Appenzell).*

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

**Le capitaine Lachesnaye**

par ERNEST CAPENDU

XXXIX

La galerie

Puis s'adressant à Reynold :

— Aide Richard à descendre. commanda-t-il. Reynold se précipita vers le vieux sergent, et l'enlevant dans ses bras nerveux, il le déposa à terre.

Maitre Eudes s'était approché du fourneau; à l'aide d'une petite dague qu'il portait ordinairement suspendue à sa ceinture, il se mit à attaquer la falaise à la gauche et un peu au-dessous de la première plaque de fer.

La partie crayeuse de la muraille s'écailla et tomba peu à peu sous l'action de la lame aiguë qui la fouillait énergiquement. Bientôt un trou assez large fut pratiqué. Maitre Eudes continuait toujours son œuvre.

Richard et Reynold étaient dans une anxiété profonde qu'ils ne pouvaient dissimuler. Le vieillard demeurait impassible.

Un dernier fragment, plus gros que les autres, roula aux pieds du travailleur et découvrit un anneau de cuivre assez semblable à un bouton de porte.

— Humbert, Mercurius et toi, Reynold, avez travaillé sous mes ordres pour pra.iquer les se-

crets de cette demeure. dit le vieillard en appuyant la main droite sur le bouton de cuivre; mais, après vous, je suis venu travailler seul, moi.

En parlant ainsi, maitre Eudes, le regard dominateur et le front orgueilleusement levé, donnait au bouton un mouvement de gauche à droite. Aussitôt le fourneau entier se détacha de terre, monta lentement, et vint appliquer sa masse compacte en face même de l'ouverture.

Il était temps... Le ressort extérieur venait de jouer sans doute, car des cris de rage retentirent sourdement de l'autre côté de la falaise, et des coups multipliés ébranlèrent le fourneau suspendu maintenant le long du rocher.

Maitre Eudes haussa encore les épaules.

— Qu'ils émoussent leurs hachés, leurs masses et leurs marteaux, dit-il en souriant. J'ai moi-même forgé les ferrures qui soutiennent ce bloc de pierre; il faudrait la mine pour l'entamer.

Reynold et Richard étaient demeurés stupéfaits.

— Oh, fit le vieux sergent de la prévôté avec une expression d'admiration profonde; oh, mon maitre, quelles sont donc les bornes de votre pouvoir?

— Elles n'existent pas, dit maitre Eudes.

— Mais maintenant, s'écria Reynold, comment sortir des grottes? Comment fuir?

— Nas-tu donc pas foi en moi? demanda le vieillard avec emportement. Te faut-il des miracles pour te convaincre? Eh bien, soit, j'en accomplirai. Viens, maintenant. Prends cette lampe et cherchons les jeunes filles.

XL

**La caverne**

Reynold avait obéi sans mot dire, et le vieillard et le jeune homme avaient traversé les grottes secrètes, suivis par Richard, dont les douleurs étaient calmées et les forces assez revenues pour lui permettre de marcher.

Reynold était sans crainte aucune à l'égard de la disparition de Diane et d'Aldah. Il savait qu'il était impossible aux jeunes filles de lui échapper, puisque les deux seules issues des grottes étaient hermétiquement bouchées.

En effet, la fille du prévôt de Paris et la fille adoptive du savant avaient obéi toutes deux à la frayeur qui les dominait. En entendant une partie de la conversation de Reynold et de maitre Eudes, elles avaient compris que celui qu'elles prenaient pour le comte de Bernac n'était pas le gentilhomme dont il aurait alors volé le nom et l'apparence, ou que, si c'était lui, le comte était alors affilié à la bande redoutable.

Dans l'un et dans l'autre cas, le péril était le même pour elles. Aussi, réunissant leurs forces, rappelant leur courage, elles s'étaient glissées dans la galerie et avaient gagné la grande grotte, espérant trouver un moyen d'échapper aux recherches: n'offrait aucune chance de salut.

La vue de cette salle immense, encombrée de débris de toutes sortes, le spectacle des trois cadavres qui gisaient étendus dans un angle, ces tonnes défoncées, ces ballots éventrés, ces signes manifestes enfin des scènes d'orgie et de meurtre qui venaient de s'accomplir quelques instants plus tôt, renouvelèrent les anxiétés hor-

ribles qui assaillaient le cœur des pauvres enfants.

Aldah pressait toujours contre sa poitrine les fragments de la branche de corail brisée par Diane. Elle avait enveloppé ces fragments précieux dans les plis du corsage de sa robe, et semblait attacher à leur conservation une grande importance.

Diane, dont la raison commençait à s'égarer sous l'action des chocs multipliés qu'avait reçus son cerveau, Diane était retombée dans cet état de prostration qui la privait de toutes ses facultés.

Elle ne parlait plus, n'entendait plus, voyait à peine, et la fixité de ses regards donnait à sa gracieuse physionomie l'expression la plus désolée.

Aldah elle-même, quoique douée d'une nature plus énergique, n'espérait plus rien. N'essayant plus de combattre l'état d'abattement de sa compagne, elle se laissa glisser à ses côtés, et toutes deux, demeurant plongées dans un profond silence et dans une stupeur effrayante, attendirent les événements dans une incapacité absolue d'opposer la plus légère résistance.

Cette nuit terrible, cette nuit de secousses continuelles, cette nuit sans un instant de repos ni de sommeil, succédant à de longs jours de souffrances et de privation, avait complètement brisé ces deux natures délicates, déjà énerées par les pratiques magnétiques que leur avait fait subir maitre Eudes.

Ce fut dans cette situation d'épuisement moral et physique que les retrouvèrent le vieillard et son fils.

Si vous voulez vous régaler allez manger des **ESCARGOTS** ou une **FONDUE** au Café de l'Espérance derrière le Casino. RESTAURATION



**PAUL ZANONI**  
 Fabricant de Chaussures  
 9, Rue de Bel-Air, 9  
 SPÉCIALITÉ  
 de Raccourcissements de  
**CAOUTCHOUCS**  
 avec Cuir d'Amérique  
 SUCCURSALE  
 aux Geneveys-sur-Coffrane

**Boucherie-Charcuterie**  
**ED. SCHNEIDER**  
 4 RUE DU SOLEIL 4

**Beau gros VEAU**  
 première qualité extra, à  
 55 et 60 le demi-kilo  
 Se recommande,

**Café - Beignets**  
**E. LEUENBERGER**  
 59a, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 59a

PLUSIEURS  
**Chambres confortables**  
 à louer  
**PENSION à la RATION**

**A remettre**  
**Commerce de chaussures**

pour St-Georges 1898 ou époque à con-  
 venir 30 ans d'existence au centre  
 du LOCLE, peu de reprise, location  
 très avantageuse. Occasion unique.  
**Emile Pfenniger**  
 à Chaux-de-Fonds ou au Locle  
 TÉLÉPHONE

Demandez partout  
**L'apéritif**  
**Vaucher**  
 TÉLÉPHONE

**Reliure**  
 Le soussigné se recommande  
 pour tous les travaux concer-  
 nant son état.

Travail prompt et soigné  
 à des prix modérés  
**E. KAHLERT, relieur**  
 Rue de la Cure 3. 695

Il vient  
 d'arriver  
 du **MAGGI**  
 en flacons depuis 50 c. et en tubes  
 de 15 et de 10 c., ainsi que des Pota-  
 ges à la minute.  
**Vve AUG. DUCOMMUN**  
 16, RUE DU PARC

Changement de domicile  
 Le Magasin de  
**M<sup>e</sup> SANDOZ-BERGEON**  
 est transféré  
**Place des Victoires**  
 6, Rue du Grenier, 6

Toujours bien assorti dans les arti-  
 cles de Modes et Nouveauté, Sole-  
 ries, Peluches, Ganterie, Mercerie  
 et Articles d'enfants.  
 Se recommande.

Imprimerie H. Schneider, Bienne

**AVIS**  
 aux  
 honorées  
 Echantillons et choix franco à disposition  
**DAMES** **ETTINGER & Cie., ZURICH**

85 centimes  
 le mètre Cheviot pure laine double largeur  
 toutes nuances. Grands assortiments en Nouveautés pour Dames  
 Echantillons et gravures coloriées franco  
**F. Jelmoli, S. p. A. dépôt de fabrique, ZURICH**

**VINS FINS**  
**GROS D'ESPAGNE DÉTAIL**  
 ET LIQUEURS FINES, IMPORTATION DIRECTE

Ayant reçu un wagon de vins fins d'Espagne, je puis fournir les Ma-  
 ga doré et noir, Madère, Malvoisie, Moscatel, Xéres et Porto rouge  
 aux prix les plus bas et de 1re qualité.  
 Ces vins sont recommandés surtout aux malades comme  
 fortifiant.  
 Egalement assorti en liqueurs fines.  
 Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac vieux, fine Champagne,  
 Eau-de-vie de lie et de marc, Bitter Denner, Kirsch de Schwytz (mé-  
 daille à l'Exposition de Genève. Analyse à disposition.) Neuchâtel rouge  
 et blanc en bouteille.

LIVRAISON A DOMICILE  
 Echantillons à Disposition

**Paul Peytrequin**  
 15, Rue Fritz-Courvoisier, 15

Cave, rue Léopold-Robert, 10, maison de la banque Reutter et Cie  
 entrée par la ruelle; ouverte tous les Samedis, depuis 5 heures du soir  
 Dépôt chez Numa Hertig, Rue du Progrès 101a, 1er étage à gauche, pour  
 les vins fins d'Espagne. Se recommande.

**COLLÈGE de la CHAUX-DE-FONDS**  
**Enseignement privé**

En vertu de l'article 29 de la Loi sur l'enseignement primaire,  
 les Commissions scolaires ont le devoir de s'assurer au moyen d'exa-  
 mens, que tous les enfants qui ne fréquentent pas l'école publique  
 reçoivent une instruction suffisante.

En conséquence, les enfants qui suivent un enseignement privé  
 sont invités à se présenter à des examens qui auront lieu le **Mer-  
 credi 9 Mars 1898**, à 8 heures du matin, au Collège primaire.

Si les enfants appelés aux examens ne s'y présentent par, les  
 parents ou autres personnes responsables sont passibles d'une  
 amende de **CINQ francs** et tenus d'envoyer leurs enfants à  
 l'école primaire.

La Chaux-de-Fonds, le 28 Février 1898.

Commission scolaire.



**HORLOGERIE DE CONFIANCE**  
**L. A. SAGNE-JUILLARD**  
 38 Rue Léopold-Robert 38  
 Grand choix de  
**Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.**  
**Montres OR, ARGENT**  
 Acier et Métal  
 Grand assortiment  
 Garantie sur bulletin **2 ANNEES**  
**BIJOUTERIE** fine et fantaisie, **ALLIANCES** or 18 k.

**Maladie des organes génitaux**  
 Maladies du bas ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes  
 séminales, pollutions, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, in-  
 flammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc.  
 Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession.  
 Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue  
 S'adresser à la Policlinique privée Kirchstrasse 405. Glaris.

**N'achetez point d'étoffes** avant d'avoir vu les échantillons  
 de mes étoffes pour Dames, Gar-  
 çons et pour Confection, Toilerie fil et coton, Couvertures de lit,  
 etc. -- Prix de fabrique pour la vente au détail. -- Demandez les échan-  
 tillons franco. 828  
**Grands Magasins de Max Wirth à Zurich 89. (Bâle et St.Gall)**

**Ecole de Commerce**  
**DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Etablissement communal  
 placé sous le contrôle des autorités cantonales et fédérales.  
 Une nouvelle année scolaire commencera le **19 avril**  
 Les inscriptions sont reçues à la Direction jusqu'au 5 avril.

Collège de La Chaux-de-Fonds  
 Conférence publique  
 — **MARDI 8 MARS 1898** —  
 à 8 1/2 h. du soir  
 à l'amphithéâtre.  
**L'Education esthétique**  
 par Mr. G. PÉQUEGNAT  
 INSTITUTEUR

**TROUVÉ**  
 une Grande CLEF  
 La réclamer au bureau de la Senti-  
 nelle contre les frais d'insertion.

**Pharmacie BARBEZAT**  
 Rue de la Demoiselle 89  
**SAVONS SPÉCIAUX** contre les  
 affections de la peau, de A. Brun, L. & S.,  
 Genève. Savon au soufre et gou-  
 dron, le plus actif pour combattre les  
 affections de la peau, dartres, eczémas,  
 prurigo, démangeaisons et rougeurs, à  
 80 ct. le pain. 135

On demande à acheter  
 une Bicyclette neuve ou usagée,  
 mais en bon état. — Conditions de  
 paiement. S'adresser par écrit au  
 Bureau du Journal sous No. 317.

**A louer pour le 23 Avril 1898**  
**PROGRES** 1. 2me étage 2 pièces et  
 dépendances.  
**PROGRES** 3. Pignon 2 pièces et dé-  
 dépendances.  
**TEMPLE-ALLEMAND** 108. 2me ét.  
 2 pièces et dépendances.  
**DOUBS** 139. 1er étage 3 pièces et  
 dépendances avec balcon.  
**NORD** 153. Rez-de-chaussée 3 pièces  
 avec alcôve éclairée. 85  
 S'adresser à MM. VUILLE & DU-  
 BOIS, gérants, St. Pierre 10.

**BOULANGERIE**  
 des Familles  
 50 Jaquet-Droz 50  
**Pain au comptant**  
 36 ct. le kilog.  
 5% d'escompte 102

**Grande liquidation**  
 d'outils  
 et fournitures d'horlogerie  
 Les locaux occupés par le maga-  
 sin L. Frésard, Soleil 1, à la Chaux-  
 de-Fonds étant loués pour St-Geor-  
 ges, tous les articles en magasin  
 seront dès ce jour vendus avec une  
 forte remise sur les prix de fabrique,  
 afin d'activer la liquidation.  
 L'assortiment est encore au grand  
 complet, les personnes voulant pro-  
 fiter de cette unique occasion feront  
 bien de se hâter. 81

Demandez partout  
**ASTI MOUSSEUX**  
 bouché comme le Champagne  
**Emile PFENNIGER**  
 Chaux-de-Fonds  
 Fournisseur en Gros  
 TÉLÉPHONE  
 à Chaux-de-Fonds et au Locle  
**AGENTS**  
 sont demandés avec garanties

**1 Franc**  
 suffit à l'achat de l'unique et précieux  
 guide "Le Contrat de travail" que  
 tout ouvrier soucieux de ses intérêts  
 voudra posséder. Cet intéressant tra-  
 vail expose, d'une façon précise, sûre  
 sommaire et complète, tout ce qu'il  
 est nécessaire de savoir sur la na-  
 ture du louage de services, sa forma-  
 tion, ses conditions essentielles et  
 particulières, les droits et obligations  
 des parties, la fin de ce contrat.  
 En vente à la Chaux-de-Fonds :  
**Lib. A. Courvoisier et H. Bailloz.**  
 Au Locle : **Librairie Courvoisier**

**DÉBILITÉ, FAIBLESSE.**  
 Suites d'excès de jeunesse et toutes  
 les autres maladies des organes des deux  
 SEXES. — Flueurs blanches chez jeunes  
 filles et dames sont radicalement gué-  
 ries par  
 19  
 „Institut SANITAS“ — Genève.  
 Demander Prospectus :

**Fonte, Achat et Essai**  
 de  
**Matières d'or et d'argent**  
**L. COURVOISIER**  
 essayeur-juré  
 61, Rue de la Serre, 61  
 vis à vis du Contrôle et de la Synagogue  
**La Chaux-de-Fonds**

On peut se pré-  
 server d'une  
**POITRINE étroite**  
 et enfoncée  
 en faisant emploi  
 de mon Lagader  
 recommandé par  
 les médecins. —  
 Etend l'épine dor-  
 sale, supprime les  
 défauts de bonne  
 tenue, dilate et  
 voûte la poitrine.  
 Très utile pour la  
 Jeunesse comme gymnastique  
 de chambre. — Se vend chez  
**C. Tschäppät, Masseur**  
 Elève du Docteur F de Quervain  
 Rue de l'Industrie 20  
 A la même adresse  
 Seul remède sans douleur pour  
 faire passer les corps aux pieds  
 — PATENTE —